



**PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Dijon, le 14/04/2021

Appel à projets régional « Biodiversité » du Plan de relance

Afin de dépasser les conséquences de la crise sanitaire, le plan de relance vise à créer un effet d'accélération sur les projets d'investissements et de transformation de l'économie, des territoires, et des infrastructures dans le sens de la transition écologique. A ce titre, il soutient les projets en faveur de la restauration écologique et des espaces protégés sur le territoire de la région Bourgogne-Franche-Comté. Le présent appel à projet dédie une enveloppe de **550 000 €** au financement de ces projets, en complément des mesures déjà financées par le plan de relance dans les espaces naturels protégés. Il est ouvert du **15 avril au 15 juin**.

Quels projets sont finançables ?

Sont finançables les projets d'investissement favorisant l'activité économique et donnant des résultats concrets en faveur de la biodiversité dans des sites naturels de la région Bourgogne-Franche-Comté. Les thématiques concernées sont les travaux de restauration écologique en milieu terrestre et de mise en valeur et d'amélioration de l'accueil du public dans ces sites.

Qui sont les bénéficiaires ?

Les bénéficiaires sont les collectivités territoriales, les associations œuvrant dans les domaines de la préservation de l'environnement et les entreprises ou organismes socio-professionnels intervenant sur les espaces susceptibles d'accueillir la biodiversité.

Comment en bénéficier ?

Pour connaître les critères d'éligibilité et les modalités de dépôt des dossiers, consultez l'appel à projet à l'adresse suivante :

<http://www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/plan-de-relance-biodiversite-appel-a-projet-a8982.html>

Les questions et les dossiers de candidature sont à envoyer à l'adresse électronique suivante : "sbep.dreal-bourgogne-franche-comte@developpement-durable.gouv.fr".

La date limite de dépôt des dossiers est fixée au 15 juin 2021.

Odile Roque Bedeaux
pôle communication
Direction régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement

Tél : 03 81 21 67 18
Mél : odile.roque@developpement-durable.gouv.fr
17E rue Alain Savary CS 31269
25005 BESANCON cedex

[www.prefectures-regions.gouv.fr/
bourgogne-franche-comte](http://www.prefectures-regions.gouv.fr/bourgogne-franche-comte)

